

Le mot du Président face aux tensions sur le marché du bois français



AVIS D'EXPERT

La filière bois française fait décidément couler beaucoup d'encre. Face aux tensions sur le marché du bois français et l'envolée des exportations de chênes vers la Chine, les industriels ont lancé, en juin 2021, une pétition pour « sauver la scierie française » dans laquelle ils appellent l'État à « agir vite et fort » pour les sauver. Les professionnels veulent lutter contre les « traders » et craignent le dépôt de bilan. Quelques 3 500 professionnels du secteur, scieurs mais aussi menuisiers, charpentiers et constructeurs ont signé cette pétition selon la Fédération Nationale du bois (FNB). Ils ont par ailleurs été reçus le 10 juin par le ministre de l'Agriculture, Julien Denormandie, lequel avait déjà exprimé à la fin avril la crainte d'une « catastrophe ».

François Bacot,
Président du Comité des Forêts

Les importations chinoises dans le viseur

« En quatre mois, on a exporté 100 % de ce qu'on a exporté en 2020 », affirme Nicolas Douzain-Didier, délégué général de la FNB. En cause, la reprise économique tambour battant en Chine, dont la fièvre acheteuse est d'autant plus forte que la Russie, deuxième exportateur mondial de bois. Nicolas Douzain-Didier a annoncé son intention de cesser l'exportation de certains types de bois.

L'inquiétude est à la hauteur de ce que représente le chêne dans le commerce du bois : environ 400 millions d'euros du 1,5 milliard d'euros de ventes réalisées chaque année à partir de la forêt française, toutes essences confondues.

Mais si on assiste effectivement à une augmentation de l'exportation des grumes de chênes, les autres essences sont impactées dans une moindre mesure. Au global, lorsque l'on analyse l'évolution des prix du marché, on constate un rattrapage, mais nous sommes sur une tendance longue relativement stable. Le marché du bois suit la tendance internationale, ce qui en l'occurrence, n'arrange pas l'aval de la filière.

« Un commerce toxique » imputé à l'État

Ce n'est pas la première fois que l'approvisionnement en chêne des scieries françaises crée des inquiétudes : en 2017, il avait même suscité de fortes tensions entre les scieurs et les propriétaires forestiers. Cette fois-ci, les transformateurs s'en prennent dans leur pétition aux « services de l'État français », auxquels ils reprochent d'avoir laissé « s'installer depuis dix ans ce commerce toxique ».

Des mesures pour calmer la crise du chêne

Dans ce contexte, des mesures ont été prises pour calmer la crise du chêne français. Notamment, les ventes labellisées auxquelles peuvent seuls prendre part les acheteurs s'engageant à ne pas vendre les grumes de chênes acquises à des acheteurs non européens, et s'engagent également à les scier sur leur territoire. En particulier, les experts forestiers ont organisé mi-juillet la première vente nationale labellisée de coupes de chênes réservée aux entreprises portant le label UE. On constate que les prix pratiqués ont été conformes aux prix de vente du marché international. Ce qui signifie que lorsque les professionnels du secteur le veulent, scieurs et exploitants en tête, ils payent le bois au prix du marché. Ce qui n'était malheureusement pas le cas jusque-là. Les prix proposés par les scieurs locaux étant rarement au niveau de ceux du marché international.

De la marge à tous les étages pour rééquilibrer la filière

La situation que nous vivons est un problème classique de filière et notamment de filière agricole. Une filière telle que celle du chêne ne peut fonctionner efficacement que si elle laisse une marge substantielle à tous les étages. Si la plus grande partie de cette marge est accaparée par la première transformation, il y a forcément des problèmes à l'amont et à l'aval aux dépens de toute la filière.

Pour approvisionner les scieries, il faut des chênes, et il y en a. Mais il est impératif de les renouveler après exploitation. Or, la sylviculture du chêne est coûteuse et, en plus, elle est longue. Jusqu'à 150 ans. 4 à 5 générations. Depuis des années, les coûts augmentent nettement plus que le niveau des prix de vente du marché en un effet de ciseaux dévastateur. Ce qui, en plus des incertitudes dues à la durée de croissance, n'encourage pas les sylviculteurs à se lancer dans une telle spéculation bien hasardeuse, aux dépens du nécessaire renouvellement.

Ce n'est alors, pas seulement la survie des scieries qui est menacée, mais bien celle de toute la filière.

Au lieu de se battre et de s'autodétruire, n'est-il pas temps de réfléchir, avec tous les acteurs de la filière sur une manière positive de la développer ?

Construire l'image de produit de luxe du chêne français

Prenons l'exemple d'un produit de luxe tel que le champagne. Il y a 70 ans, l'hectare de Champagne ne valait guère plus que celui de Beaujolais. Par une action commune à tous les niveaux de la filière d'un produit à forte image de luxe, l'économie de toute la filière a été propulsée vers le haut.

Le chêne français est un produit mondialement recherché. Il bénéficie de prix relativement élevés par rapport à l'ensemble des essences feuillues et résineuses européennes pour des usages comme la tranche ou le merrain, mais aussi pour ses usages plus classiques.

Ne serait-il pas mieux, au lieu de s'asséner des vérités trop souvent contestables, de réfléchir à la manière de valoriser cette image de produit de luxe, au profit de tous les étages de la filière ? Il ne sera plus alors question de fermer les frontières à l'exportation des grumes, mais de se mettre ensemble pour vendre des produits élaborés, à haute valeur ajoutée, au profit de tous les étages de la filière. Le sylviculteur de chênes aura moins d'hésitation à se lancer dans un investissement à la fois long et coûteux s'il peut en attendre des débouchés nettement mieux valorisés.

Est-ce un doux rêve ? Peut-être pas. Il y a aujourd'hui une conjonction d'éléments positifs qui peuvent nous permettre d'espérer. Le bois en général, et le chêne en particulier, restent des produits mondialement très demandés. Il y a une forte prise de conscience de la nécessité de renouveler les stocks de chênes sur pied à laquelle les forestiers ne peuvent rester insensibles. Le nouveau président de la FNB est le développeur à succès d'une des plus belles scieries de chênes français, avec un outil industriel performant et une place reconnue sur les marchés de l'aval. Il ne peut être qu'intéressé par une telle démarche qui est dans l'intérêt de tous.

Alors, discutons-en.

François Bacot,
Président du Comité des Forêts

A propos du Comité des Forêts

Créé en 1912, le Comité des Forêts est le plus ancien syndicat professionnel représentant les propriétaires forestiers privés en France. Depuis près de 110 ans, ce réseau d'experts accompagne les propriétaires forestiers dans leurs stratégies patrimoniales et dans la gestion durable et maîtrisée de leur forêt. Le Comité des Forêts conseille, met en œuvre et assure le suivi des plans de gestion définis. Il met à la disposition de ses 500 adhérents un réseau de spécialistes (fiscaux, juridiques, assurantiels et patrimoniaux) et coordonne les ventes de bois groupées et visibles à l'échelle nationale. Cet accompagnement personnalisé est complété par des formations sylvicoles dispensées tout au long de l'année sur les enjeux actuels de la forêt en France et à l'étranger pour aider les propriétaires privés à mieux comprendre et gérer leur patrimoine. Le Comité des Forêts, présidé par François Bacot depuis 2012, réunit aujourd'hui 15 experts forestiers sur tout le territoire pour 150 000 hectares de forêts privées sous gestion.

Contact presse

Agence Hikou – Allison Dupas
06 36 16 24 99 – allison@hikou.fr